



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 04 DECEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	15
- présents	14
- votants	14
- pouvoirs	0

DATE DE CONVOCATION : 30/11/2015

DATE D'AFFICHAGE : 30/11/2015

L'an deux mille quinze, le quatre décembre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard.

Présents MM. FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Berna Martine, STENGER Blandine, SCHLEGEL Régis, LOTZ Aline, STEF SCHEIBER Yves, PEIFER Michelle, , TOUSCH BENMEDJEBER Nadjia, ERTZSCHEID Alphonse, KREMER Michael, NACHI Lahcène

Absents BECKMANN Pierre, excusé

Pouvoirs

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 30 octobre 2015
3. Avis sur le Schéma départemental de la coopération intercommunale
4. Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement au BP 2016
5. Loyers 2016
6. Admission en non-valeur – irrécouvrables
7. Forêt communale – approbation des travaux d'exploitation et prestations de gestion du bois de chauffage
8. Avis sur demande de FPS Towers pour l'acquisition de la parcelle d'assise de l'antenne
9. Plan de financement extension de la salle polyvalente
10. Réponse à demande de subvention
11. Décisions prises par délégation
12. Divers et communication

M. le Maire démarre la séance à 18 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il excuse M. BECKMANN Pierre

Le quorum, avec 14 présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Blandine STENGER secrétaire de séance.

2. Approbation des procès-verbaux

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 30 octobre 2015.

3. DCM 53/2015 -Avis sur le Schéma départemental de la coopération intercommunale

Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale et, plus précisément sur les fusions des intercommunalités de la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences et de la Communauté de communes de l'Albe et des Lacs, avec la réserve suivante :

- Malgré les différentes présentations faites par les deux EPCI présentant l'état des finances et l'ensemble des compétences exercées, il est observé un écart conséquent dans l'application de ces compétences.
- La manière dont les compétences seront mises en œuvre après la fusion dépend de la politique fiscale appliquée et le manque d'informations sur la position que prendront les communes rejoignant la CASC ne nous assure pas que le service rendu soit du même niveau de qualité qu'actuellement.
- Le manque d'éléments ne nous autorise pas à nous prononcer sur le reste de l'ensemble du Schéma départemental de coopération intercommunale.

Le conseil municipal regrette par ailleurs que cette fusion ne soit pas faite au moment du prochain renouvellement du conseil communautaire en 2020 et impose un rythme de changement élevé.

4. DCM 54/2015- Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement au BP 2016

Le Conseil Municipal autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement suivantes, dans la limite du quart des crédits ouverts à l'exercice précédent et jusqu'au 15 avril au plus tard :

Budgets	Chapitr	Crédits ouv
Principal - M14	20	
	21	
Assainissement - M49	23	

5. DCM 55/2015 - Loyers 2016

Le conseil municipal décide de réviser les loyers à compter du 1/01/2016 comme suit :

- 18 rue de l'église : 586.00
- 38 grand rue : 354 €
- 4 rue des mésanges : 207 €
- 2a rue de l'église : 262 €

6. DCM 56/2015 - Admissions en non-valeur - irrécouvrables

Le Conseil municipal accepte l'admission en non-valeur des créances présentées par le percepteur municipal pour un montant de 3.00 €.

7. DCM 57/2015 - Forêt communale – approbation des travaux d'exploitation et prestations de gestion du bois de chauffage

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'ONF relatifs aux travaux d'exploitation et prestations de gestion du bois de chauffage pour un montant total de 2 950 € HT (3 540 € TTC)

8. DCM 58/2015 - Avis sur demande de FPS Towers pour l'acquisition de la parcelle d'assise de l'antenne

Le conseil municipal refuse la proposition de d'achat émise par FPS TOWERS pour la parcelle n°580/395 section 5 et demande à continuer à percevoir le loyer annuel indexé sur l'indice du loyer de référence

9. DCM 59/2015 - Plan de financement extension de la salle polyvalente

Le conseil municipal approuve le plan de financement pour les travaux d'extension de la salle socioculturelle de Zetting dont l'estimatif est fixé à 400 000 € et autorise le Maire à solliciter les subventions suivantes :

- Subvention DETR2016 de 20 % auprès de l'Etat,
- Subvention AMITER de 30 % auprès du Conseil Départemental,
- Subvention de 30 % au titre des amendes de police sur la partie « Parking »
- Subvention de 17.5 % au titre du Fonds de concours CASC

10. Réponse à demande de subvention

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 50 € à la Bibliothèque pédagogique Sarreguemines Ouest

11. Décisions prise par délégation

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation accordée par délibération du 11 avril 2014 conformément à l'article L2122-22 du CGCT.

a) Droit de Prémption Urbain depuis le 12/09/2015-DECISION2015/08

Le Maire a renoncé à exercer le droit de préemption instauré par DCM du 7 juillet 2006, sur la déclaration d'intention d'aliéner portant sur l'immeuble sis 23 rue des abeilles (section 2 n° 421/477)

12. Divers et communication

a) Dates à retenir

Le maire rappelle les manifestations à venir :

- ✓ Repas des anciens le 10/01 à 12 h
- ✓ Vœux du maire le 24/01 à 15 h 30 dans la salle socioculturelle

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été délibéré, le maire déclare la session close. La séance est levée à 19 h 30.

Le secrétaire de séance
Signé : Blandine STENGER



Le Maire,
Bernard FOUILHAC-GARY